

JUN 2012

Rapports du Commissaire aux comptes



AIDAPHI

**SIEGE SOCIAL : 71, avenue Denis Papin
45 803 Saint Jean de Braye Cedex**

SOMMAIRE

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
COMPTES ANNUELS
RAPPORT SPECIAL**

AIDAIPHI

**SIEGE SOCIAL : 71, avenue Denis Papin
45 803 saint Jean de Braye Cedex**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association AIDAIPHI, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés ci-après liés aux particularités de financement de votre association :

1) Conformément au principe énoncé dans l'annexe page 13, certains excédents des années précédentes ont été comptabilisés directement en provision sans transiter par le compte de résultat.

Pour l'exercice 2011, les mouvements sont les suivants :

- 13 904 Euros de résultat en instance d'affectation ont été imputés au compte de provision.
- 716 832 Euros de provisions ont été transférés en fonds propres.

2) En application des règles du secteur social et médico-social énoncées dans l'annexe en page 12, la provision pour congés à payer ne figure pas dans les comptes sociaux. Elle est évaluée à 2 099 759 Euros charges comprises à la clôture de l'exercice.

3) Les provisions pour travaux dérogent à la définition des provisions pour charges données par le Plan Comptable Général. Ces provisions (crédits non reconductibles) devraient être présentées et traitées comptablement comme des subventions d'investissement.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à vérifier que les affectations de résultat sont comptabilisées conformément aux arrêtés des tutelles et à nous assurer du principe de la permanence des méthodes pour la durée des amortissements concernant les nouveaux investissements.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'association, nous avons été conduits à examiner la régularité du changement de méthode comptable décrit dans l'annexe en page 13, et la présentation qui en a été faite afin de rétablir la comparabilité des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

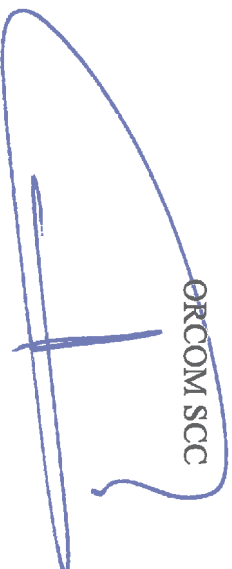
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Orléans, le 15 juin 2012

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ORCOM SCC



B. ROULLÉ

Associé Mandataire Social

ACTIF	Exercice 2011		Exercice 2010	
	Montant Brut	Amort. et prov.	Montant Net	Montant Net
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Frais déblaiement	100 817,17	101 096,35	- 1 079,18	386,54
Autres Immobilisations Incorporelles	8 267,06	8 267,06		
Immobilisations Incorporelles en cours				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	230 693,65	18 769,22	211 924,43	213 197,25
Constructions	22 541 381,90	12 276 608,05	10 264 773,85	10 739 739,91
Installations techniques, matériel et outillage	8 206 582,66	6 957 058,16	1 439 524,50	1 613 008,31
Autres Immobilisations Corporelles	1 639 284,70	1 224 774,32	384 510,38	434 638,88
Immobilisations Corporelles en cours	2 017 963,54		2 017 963,54	587 366,35
Immobilisations Financières				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	436 398,70		436 398,70	436 013,93
Prêts	957 059,30		957 059,30	1 057 978,44
Autres Immobilisations financières	233 965,79		233 965,79	275 740,45
TOTAL I	36 602 414,47	20 637 373,16	15 965 041,31	15 358 068,08
Comptes de liaison Investissement				
Comptes de liaison Exploitation				
Comptes de liaison Trésorerie				
TOTAL II				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et fournitures	19 548,90		19 548,90	16 493,46
Autres approvisionnements	3 459,40		3 459,40	1 099,64
En-cours de production (biens et services)	27 344,25		27 344,25	30 029,40
Produits intermédiaires et finis	6 019,45		6 019,45	4 661,06
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande	2 632,99		3 833,99	31 870,30
Créances (2)				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	3 553 789,76	20 164,73	3 533 625,03	3 563 844,06
Autres créances	927 618,88		927 618,88	966 665,32
Valeurs mobilières de placement	4 182 865,31		4 182 865,31	3 603 944,96
Disponibilités	11 925 797,09		11 925 797,09	10 574 370,84
Charges constatées d'avance	100 794,63		100 794,63	89 167,27
TOTAL III	20 791 071,46	20 164,73	20 730 906,73	19 261 945,25
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
TOTAL IV				
Ecarts de conversion (actif)				
TOTAL V				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	57 393 485,93	20 657 537,89	36 695 948,04	34 520 034,33

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou ce service, entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an :

20 679 709,74

Dont à plus d'un an :

	PASSIF	
	2011	2010
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	3 566 075,04	3 576 075,04
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Dons et legs	92 776,11	91 776,21
Subvention d'investissement sur biens renouvelables	283 119,00	283 119,00
Réserves		
Excédents affectés à l'investissement	1 348 936,83	1 441 999,44
Réserve de compensation	2 019 897,30	1 751 795,97
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	2 230 827,89	2 230 829,89
Autres réserves		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-2 540 376,14	-4 116 892,84
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	1 883 139,44	
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	706 214,30	184 970,72
Dépenses non opposables au tiers financeurs		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	750 357,37	1 080 040,57
Résultat provisoire de l'exercice (excédent ou déficit)		
Résultat provisoire de l'exercice N-1 (excédent ou déficit)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	5 615 071,30	4 841 247,97
Provisions réglementées		
Couverture du besoin en fonds de roulement		
Amort. dérogatoires & prov. pour renouvellement immobilisations		
Réserves des plus-values nettes d'actif	1 534 398,39	1 472 496,17
Droit des propriétaires		
TOTAL I	14 324 040,05	12 557 430,72
Comptes de liaison Investissement		
Comptes de liaison Exploitation		
Comptes de liaison Trésorerie		
TOTAL II		
Provisions pour risques et charges	222 368,79	190 856,01
Provisions pour risques et charges Investissement	1 661 000,20	2 130 530,78
Provisions pour risques et charges Exploitation	485 165,17	571 540,56
Fonds Dédiés		
TOTAL III	2 368 534,16	2 892 627,35
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	8 189 007,26	5 168 151,08
Emprunts et dettes financières divers (3)	6 884 965,65	9 497 580,93
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	171 691,02	7 846,77
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	1 214 992,96	1 152 192,77
Dettes sociales et fiscales	2 656 349,72	2 588 229,28
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	520 285,77	288 188,74
Autres dettes (5)	383 331,65	331 806,83
Produits constatés d'avance	82 749,80	135 977,96
TOTAL IV	20 003 373,83	19 169 976,36
Ecart de conversion (passif)	TOTAL V	
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	36 685 948,04
		34 620 034,33

(1) Dont comptes 1201 : 750 357 et compte 1291 : résultats sous contrôle de tiers financeurs

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.

(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.

(4) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(6) Dont fonds des majeurs protégés & tutelles aux prestations sociales

1 234 992,96

ANNEXE 8 : BILAN FINANCIER

	2009	2010	2011		2009	2010	2011
BIENS				FINANCEMENTS			
Biens stables				Financements stables			
Immobilisations incorporelles nettes	777,07	309,34	-1 076,18	Apports ou fonds associés	2 928 820,70	2 946 910,15	3 441 970,25
Immobilisations corporelles brutes	230 893,45	210 693,68	230 673,64	Reserves des plus valeurs nettes (1)	1 348 709,20	1 411 879,44	1 918 926,42
- Terrains	21 406,042,28	22 165 774,18	22 541 381,20	Excédents affectés à l'investissement	3 235 320,95	4 911 270,97	5 615 011,29
- Constructions	8 087 524,41	8 133 023,37	8 398 292,46	Subventions d'investissements			
- Installations, matériel et outillages techniques	1 284 582,79	1 377 174,52	1 639 284,70	Réserve de compensation des charges d'amortissements			
- Autres immobilisations corporelles				Provisions pour renouvellement des Immobilisations	1 418 910,94	1 472 496,17	1 524 298,39
				Provisions réglementées / plus-values nettes d'actif	6 113 617,52	3 147 712,81	4 291 460 41
				Emprunts - dettes financières	3 274,16	3 547,16	3 247 16
				Dépôts et cautions nets reçus			
Immobilisations en cours	1 392,38	587 280,35	2 017 902,34	Amortissements des Immobilisations	10 449 164,04	11 426 024,24	12 226 419,05
Immobilisations financières	1 383 591,18	1 154 186,31	1 373 900,11	- Constructions	6 374 480,24	6 420 927,04	6 937 028,16
				- Installations, matériels et outillages techniques	884 271,31	939 991,04	1 248 513,54
- Autres immobilisations financières				- Autres immobilisations corporelles			
Amortissements comptables excédentaires différés (2)							
Charges à répartir				Autres (3)			
Autres	282 271,70	273 286,31	223 523,46	Comptes de liaison Investissement	2 222,54	18 812,02	119 120,14
Comptes de liaison Investissement	1 232,54	18 847,02	119 120,08	TOTAL I	33 793 078,88	35 997 424,19	37 991 243,67
TOTAL II	33 070 390,91	34 383 885,47	36 611 371,14	FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)			
				Financements stables d'exploitation	722 487,92	1 609 526,72	1 369 872,23
				Excédent et provisions affectés à la couverture du BFR	2 212 821,70	2 220 879,94	2 229 819,94
				Réserve de compensation des déficits	1 229 188,40	1 721 760,99	2 010 897,20
				Résultat excédentaire (4)		1 080 040,57	736 257,37
				Report à nouveau excédentaire affecté à : (4)	2 248 206,22	2 256 924,07	2 388 211,06
				- réduction des charges d'exploitation			
				- financement mesures d'exploitation			
				Provisions pour risques et charges	3 816 416,01	2 892 627,23	2 268 574,14
				Fonds Dédiés			
				Autres			
				Comptes de liaison Trésorerie (stable)	9 728 723,39	10 542 191,77	10 727 831,72
				TOTAL III	3 699 161,48	3 652 404,14	3 652 317,41
				FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)			
				FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF			
				FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF			
Stocks	56 571,80	52 983,58	70 331,37	Dettes d'exploitation	4 421 649,40	5 262 942,86	5 022 189,97
Avances et acomptes versés	1 254,65	43 819,27	2 831,99	Avances reçues	14 627,20	7 846,77	1 37 691,02
Organismes payeurs, usagers	1 378 812,55	3 843 198,74	3 581 293,43	Fournisseurs d'exploitation	1 369 288,04	1 115 819,25	1 268 020,01
Créances diverses d'exploitation	26 398,22	30 022,11	80 202,04	Dettes sociales	5 015 762,54	4 991 511,01	6 139 967,38
Créances récouvrables en non-valeur (6)				Dettes fiscales	544,31		102,01
Charges constatées d'avance	58 642,37	89 072,20	100 793,63	Dettes diverses d'exploitation			
				Dépréciation des stocks et créances	20 161,74	20 164,73	20 164,73
				Produits constatés d'avance	404 418,03	133 624,95	62 749,90
Dépenses pour congés payés (7)				Ressources à renverser à l'index sociale			
Autres	1 076 116,25	991 353,75	790 742,48	Fonds déposés par les résidents	8 898,22	3 369,03	10 820,15
Comptes de liaison exploitation	1 036 649,56	3 466 208,15	3 678 872,28	Autres	3 40 925,29	774 891,77	774 100,09
TOTAL VI	8 307 976,73	8 428 324,98	8 202 282,02	Comptes de liaison exploitation	2 888 761,56	2 466 208,15	2 678 872,28
				TOTAL V	6 918 589,27	7 640 750,14	8 128 122,84
				EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-VI)			
				BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)			
Comptes de liaison trésorerie	43 812,90	12 915,25	1 231 042,16	Comptes de liaison trésorerie	64 691,90	13 915,25	1 231 042,16
TOTAL VIII	3 201 819,06	4 777 223,31	10 201 322,42	TOTAL VII	249 987,14	201 889,29	3 652 261,63
TRESORERIE POSITIVE (VIII-IX)	2 452 231,94	4 475 368,02	4 849 040,79	TOTAL DES FINANCEMENTS	50 689 910,63	51 478 221,39	62 490 459,86
TOTAL DES BIENS (I+IV+VI+VIII)	50 689 910,63	51 478 221,39	62 490 459,86	TOTAL DES FINANCEMENTS			

- (1) Concerne les établissements publics : compte 1064
- (2) Compte 1161
- (3) Exemple : résultats non contrôlés ou non affectés par des tiers financeurs.
- (4) Sous contrôle des financeurs.
- (5) Compte 1163 : comptes épargne-temps (CET), provisions pour départ à la retraite non provisionnés en application du 3° de l'article R. 314-45 du code de l'action sociale et des familles.
- (6) Concerne les établissements publics
- (7) Compte 1162, concerne les établissements privés.

5.1.1. - Charges de la Section d'Exploitation

BUDGET EXECUTOIRE : Total des recettes et total des dépenses ne sont pas équilibrés !								
GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	Réel accepté	Budget	Virements de crédits et DM	Total (2) + (3)	Dépenses réalisées	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
	2010	2011			2011	Montant	En %	
	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (5) - (4)	(7) = (5) / (2)	
ACHATS								
601 Achats stockés de matières premières et de fournitures	211 175,66	175 000,00		175 000,00	282 893,02	107 893,02	61,65%	
602 Achats stockés - autres approvisionnements								
603 Variation des stocks	-124,22				-5 415,26	-5 415,26		
606 Achats non stockés de matières et fournitures	2 314 062,71	2 239 746,00		2 239 746,00	2 180 860,24	-58 885,76	-2,63%	
607 Achats de marchandise								
709 Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement								
713 Variations des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)								
SERVICES EXTERIEURS								
6111 Sous-traitance: prestations à caractère médical	8 700,57	12 050,00		12 050,00	9 663,74	-2 386,26	-19,80%	
6112 Sous-traitance: prestations à caractère médico-social	432 007,59	610 511,00		610 511,00	503 695,15	-106 815,85	-17,50%	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS								
6241 Transports de biens	15 477,13	10 700,00		10 700,00	18 415,85	7 715,85	72,11%	
6242 Transports d'usagers	619 679,63	516 831,00		516 831,00	543 209,87	26 378,87	5,10%	
6247 Transports collectifs du personnel	12 906,54	8 594,00		8 594,00	14 091,25	5 497,25	63,97%	
6248 Transports divers	1 177,58				35,04	35,04		
625 Déplacements, missions et réceptions	212 001,31	183 046,00		183 046,00	227 640,83	44 594,83	24,36%	
626 Frais postaux et frais de télécommunications	254 164,61	267 418,00		267 418,00	260 808,80	-6 609,20	-2,47%	
6281 Prestations de blanchissage à l'extérieur	3 500,55	4 900,00		4 900,00	3 461,42	-1 438,58	-29,36%	
6282 Prestations d'alimentation à l'extérieur	153 716,52	111 320,00		111 320,00	120 384,56	9 064,56	8,14%	
6283 Prestations de nettoyage à l'extérieur	112 352,45	116 302,00		116 302,00	118 189,42	1 887,42	1,62%	
6284 Prestations d'informatique à l'extérieur	9 197,06	14 000,00		14 000,00	7 800,19	-6 199,81	-44,28%	
6287 Remboursement de frais								
6288 Autres prestations	15 510,26	20 170,00		20 170,00	13 003,82	-7 166,18	-35,53%	
TOTAL GROUPE I	4 375 505,95	4 290 588,00		4 290 588,00	4 298 737,94	8 149,94	0,19%	

 GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL		Réel accepté 2010	Budget Exécutoire 2011	Virements de crédits et DM	Total (2) + (3)	Dépenses réalisées 2011	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
							Montant	En %	
		(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (5)-(4)	(7)=(5)/(2)	
621	Personnel extérieur à l'établissement	107 457,90	64 735,00		64 735,00	122 811,43	58 076,43	89,71%	
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	153 246,36	89 530,00		89 530,00	116 125,98	26 595,98	29,71%	
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	1 833 661,60	1 951 986,00		1 951 986,00	1 876 760,00	-75 226,00	-3,85%	
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	783 860,00	932 243,00		932 243,00	802 019,37	-130 223,63	-13,97%	
641	Rémunération du personnel non médical	20 060 322,31	20 781 561,00		20 781 561,00	20 451 993,51	-329 567,49	-1,59%	
642	Rémunération du personnel médical	874 166,41	1 198 364,00		1 198 364,00	959 588,67	-238 775,33	-19,93%	
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	9 190 635,39	9 409 339,00		9 409 339,00	9 389 626,16	-19 712,84	-0,21%	
646	Personnes handicapées								
647	Autres charges sociales	408 280,86	412 791,00		412 791,00	415 275,21	2 484,21	0,60%	
648	Autres charges de personnel	91 616,64	129 774,00		129 774,00	113 401,23	-16 372,77	-12,62%	
TOTAL GROUPE II		33 503 247,47	34 970 323,00		34 970 323,00	34 247 601,56	-722 721,44	-2,07%	
dont									
Montant des provisionnements pour congés à payer									

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE		Réel accepté	Budget	Virements	Total	Dépenses	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
		2010	Exécutoire 2011	de crédits et DM	(2) + (3)	réalisées 2011	Montant	En %	
		(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (5) - (4)	(7) = (5) / (2)	
612	Redevances de crédit bail	604,03	800,00		800,00		-800,00	-100,00%	
6132	Locations immobilières	1 468 732,64	1 305 049,00		1 305 049,00	1 583 754,80	278 705,80	21,36%	
6135	Locations mobilières	203 236,03	219 131,00		219 131,00	232 796,04	13 665,04	6,24%	
614	Charges locatives et de co-propriété	124 367,77	127 198,00		127 198,00	162 933,21	35 735,21	28,09%	
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers	180 644,92	168 211,00		168 211,00	180 180,65	11 969,65	7,12%	
6155	Entretien et réparations sur biens mobiliers	162 728,11	153 957,00		153 957,00	168 842,04	14 885,04	9,67%	
6156	Maintenance	200 049,12	202 666,00		202 666,00	220 363,57	17 697,57	8,73%	
616	Primes d'assurances	256 801,35	277 175,00		277 175,00	271 020,67	-6 154,33	-2,22%	
617	Etudes et recherches	23 112,68	28 517,00		28 517,00	32 114,25	3 597,25	12,61%	
618	Divers	106 474,36	117 173,00		117 173,00	96 929,64	-20 243,16	-17,28%	
623	Information, publications, relations publiques	17 775,82	17 227,00		17 227,00	4 649,39	-12 577,61	-73,01%	
627	Services bancaires et assimilés	12 300,91	17 295,00		17 295,00	11 549,73	-5 745,27	-33,22%	
635	Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)	151 142,12	170 106,00		170 106,00	153 939,72	-16 166,28	-9,50%	
637	Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)	670,00				307,00	307,00		

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires								
654	Pertes sur créances irrécouvrables								
655	Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun (établissements privés)	1 009 719,00	869 808,00		869 808,00	1 027 899,00	158 091,00	18,18%	
657	Subventions								
658	Charges diverses de gestion courante	115 982,74	81 600,00		81 600,00	116 861,60	35 261,60	43,21%	

CHARGES FINANCIERES

66	Charges financières	146 925,92	128 574,00		128 574,00	119 339,43	-9 234,57	-7,18%	
----	---------------------	------------	------------	--	------------	------------	-----------	--------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES

671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 415,79				13 725,86	13 725,86		
673	Charges sur exercices antérieurs	157 604,46				50 324,52	50 324,52		
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	734,14				7 377,72	7 377,72		
678	Autres charges exceptionnelles	191 397,53	148 261,00		148 261,00	140 380,12	-7 880,88	-5,32%	

 GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE (suite et fin)		Réel accepté	Budget	Virements	Total	Dépenses	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
		2010	Exécutoire 2011	de crédits et DM	(2) + (3)	réalisées 2011	Montant	En %	
 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS		(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (5)-(4)	(7)=(5)/(2)	
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	1 684 511,14	1 422 391,00		1 422 391,00	1 813 249,18	392 858,18	27,62%	
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir		75 707,00		75 707,00	75 707,00			
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	1 199 004,51	748 223,52		748 223,52	530 654,65	-217 568,87	-29,08%	
6816	Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles								
6817	Dépréciation des actifs circulants								
686	Dotations aux amortissements et aux provisions - charges financières								
687	Dotations aux amortissements et aux provisions - charges exceptionnelles	54 155,21				96 020,78	96 020,78		
6871	Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations								
6872	Dotations aux provisions réglementées (immobilisations)								
68725	Amortissements dérogatoires								
6874	Dotations aux autres provisions réglementées								
68741	Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fond de roulement								
68742	Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations								
68746	Dotations aux provisions réglementées: réserves des plus values nettes d'actif								
687461	Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé								
687462	Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif circulant								
68748	Autres								
6876	Dotations aux dépréciations exceptionnelles								
689	Engagements à réaliser sur ressources affectées		76 381,00		76 381,00	76 381,00			
6894	Engagements à réaliser sur subventions attribuées								
6895	Engagements à réaliser sur dons manuels affectés								
6897	Engagements à réaliser sur legs et donations affectées								
REPRISE DEFICIT N-2			392 435,00		392 435,00		-392 435,00	-100,00%	
TOTAL GROUPE III		7 473 090,30	6 747 885,52		6 747 885,52	7 189 301,77	441 416,25	6,54%	
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		45 351 843,72	46 008 796,52		46 008 796,52	45 735 641,27	-273 155,25	-0,59%	
BUDGET EXECUTOIRE : Total des recettes et total des dépenses ne sont pas équilibrés !									

5.1.2 - Produits de la Section d'Exploitation

BUDGET EXECUTOIRE : Total des recettes et total des dépenses ne sont pas équilibrés !								
GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION ET ASSIMILES	Réel accepté	Budget	Virements	Total	Produits	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
	2010	Exécutoire	de crédits	(2) + (3)	réalisés	Montant	En %	
	(1)	2011	et DM	(4) = (2) + (3)	2011	(6) = (5) - (4)	(7)=(5)/(2)	
731	Produits de la tarification relevant du I de l'article L.312-1 du CASF	35 709 594,59	33 448 930,00		33 448 930,00	35 426 285,42	1 977 455,42	5,91%
732	quote-part de la dotation globalisée commune prévue à l'article R.314-43-1 du CASF	162 976,00	219 040,00		219 040,00	107 712,00	-111 328,00	-50,83%
734	Tarif dépendance							
736	Tarif soins (EHPAD)							
737	Produits des prestations non prises en compte dans les tarifs journaliers soins	2 657 550,76	2 538 570,00		2 538 570,00	2 765 687,00	227 117,00	8,95%
TOTAL GROUPE I		38 530 121,35	36 206 440,00		36 206 440,00	38 299 684,42	2 093 244,42	5,78%

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	Réel accepté	Budget	Virements	Total	Produits	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
	2010	Exécutoire	de crédits	(2) + (3)	réalisés	Montant	En %	
	(1)	2011	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (5) - (4)	(7)=(5)/(2)	
70	Produits sauf 7082	1 351 203,54	1 335 298,00		1 335 298,00	1 454 638,57	119 340,57	8,94%
7082	Participations forfaitaires des usagers							
70821	forfaits journaliers							
70822	Participations prévues au quatrième alinéa de l'article L.242-4 du CASF							
70823	Participations aux frais de repas et de transport dans les ESAT							
70828	Autres participations forfaitaires des usagers							
71	Production stockée	-4 612,52				-1 126,76	-1 126,76	
72	Production immobilisée							
74	Subventions d'exploitation et participations	3 512 355,16	3 407 715,80		3 407 715,80	3 487 543,31	79 827,51	2,34%
75	Autres produits de gestion courante	2 246 124,19	2 021 631,00		2 021 631,00	2 389 212,52	367 581,52	18,18%
603	Variation des stocks (en recettes)							
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats							
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs							
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs							
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical							
6429	Remboursements sur rémunérations du personnel médical							
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité							
6611	Intérêts des emprunts et dettes (en recettes)							
TOTAL GROUPE II		7 105 070,37	6 764 644,80		6 764 644,80	7 330 267,64	565 622,84	8,36%

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES		Réel accepté	Budget	Virements	Total	Produits	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
		2010	Exécutoire 2011	de crédits et DM	(2) + (3)	réalisés 2011	Montant	En %	
		(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (5) - (4)	(7)=(5)/(2)	
76	Produits financiers	39 404,09				49 558,72	49 558,72		
PRODUITS EXCEPTIONNELS									
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 085,07	265 194,92		265 194,92	9 287,31	-255 907,61	-96,50%	
773	Produits sur exercices antérieurs	127 809,67	10 464,00		10 464,00	133 823,47	123 359,47	1178,89%	
775	Produits de cessions d'éléments d'actif	54 195,22				68 979,94	68 979,94		
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	34 018,79	32 018,00		32 018,00	38 221,19	6 203,19	19,37%	
778	Autres produits exceptionnels	48 000,00	220 771,00		220 771,00	25,00	-220 746,00	-99,99%	
AUTRES PRODUITS									
78	Reprises sur amortissements et provisions	492 179,73				556 150,95	556 150,95		
78725	<i>dont reprises sur amortissements dérogatoires</i>								
78741	<i>dont reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fond de roulement</i>								
78742	<i>dont reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations</i>								
78746	<i>dont reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes (établissements privés)</i>								
789	Reprises des ressources non utilisées des exercices antérieurs (établissements privés)								
79	Transfert de charges								
	REPRISE EXCEDENT N-2		896 154,80		896 154,80		-896 154,80	-100,00%	
TOTAL GROUPE III		796 692,57	1 424 602,72		1 424 602,72	856 046,58	-568 556,14	-39,91%	
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		46 431 884,29	44 395 687,52		44 395 687,52	46 485 998,64	2 090 311,12	4,71%	
BUDGET EXECUTOIRE : Total des recettes et total des dépenses ne sont pas équilibrés !									

-1 613 109,00

CONSOLIDE DES IMMOBILISATIONS EN VALEUR D'ACQUISITIONS AU 31.12.2011

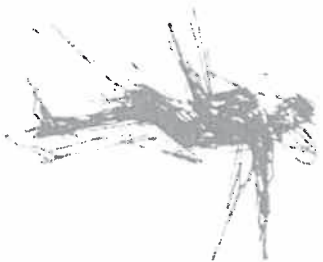
Nature des immobilisations	IMMOBILISATIONS au 31.12.2010	ENTREES		SORTIES			IMMOBILISATIONS au 31.12.2011
		TRANSFERTS	Achats 2011	TRANSFERTS	MISE AU REBUT	CESSIONS	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	109 084,23						109 084,23
FRAIS DE PREMIER ETABLISSEMENT	100 817,17						100 817,17
AUTRES	8 267,06						8 267,06
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 007 559,72						32 827 942,91
TERRAINS	206 379,47						206 379,47
VOIES ET RESEAUX	24 314,18						24 314,18
BÂTIMENTS SUR SOL PROPRE	15 762 745,33	6 600,00	53 535,60				15 822 880,93
BÂTIMENTS SUR SOL PROPRE ANTENNES	107 185,90						107 185,90
AGENCEMENTS ET INSTALLATIONS	3 600 738,74	307 131,62	65 123,25	59 138,20			3 913 855,41
AGENCEMENTS ET INSTALLATIONS ANTENNES	519 326,42		861,12				520 187,54
BÂTIMENTS SUR SOL AUTRUI	2 175 777,79	153 277,80	1 494,33	153 277,80			2 177 272,12
BÂTIMENTS SUR SOL AUTRUI EN COMMODAT	0,00						0,00
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	0,00						0,00
MATÉRIEL MOBILIER OUTILLAGE	1 948 187,62	7 961,87	92 014,30	7 961,87	548,96	3 204,77	2 036 448,19
MATÉRIEL MOBILIER OUTILLAGE RESTAURAT* & HÉBERGT	322 138,87		16 853,07				338 991,94
MATÉRIEL SERVICES GÉNÉRAUX	32 415,86		4 972,08				37 387,94
MATÉRIEL MOBILIER SCOLAIRE ATELIER	176 954,79		27 129,59				204 084,38
MATÉRIEL MOBILIER OUTILLAGE ÉDUCATIF SPORTIF	60 467,20		5 726,56				66 193,76
MATÉRIEL MOBILIER DE SOINS	38 868,76						38 868,76
MATÉRIEL MOBILIER AUDIO VISUEL	6 831,83	1 013,01	1 013,01	1 013,01			7 844,84
BÂTIMENTS EN LOCATION TRAVAUX	980 197,47	3 161,03		3 161,03			980 197,47
AGENCETS & INSTALLAT* SUR BATIMENTS EN LOCATION	396 959,05	7 209,67	274 918,51	0,00			679 087,23
MATÉRIEL ROULANT	2 883 966,28	120 673,79	171 021,91	120 673,79	7 612,87	281 791,11	2 765 584,21
MATÉRIEL ET MOBILIER DE BUREAU	1 233 821,90	34 470,40	60 415,92	34 470,40	1 482,38		1 292 755,44
MATÉRIEL INFORMATIQUE	1 530 282,26	43 452,79	82 394,13	33 929,64	13 776,34		1 608 423,20
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	587 360,35	109 067,40	1 701 929,43	380 393,64			2 017 963,54
TOTAUX	32 704 004,30	794 019,38	2 559 402,81	794 019,38	23 420,55	284 995,88	34 954 990,68

ASSOCIATION AIDAPHI - CONSOLIDATION - - 2011

Exercice		1/1/2011	31/12/2011		
		Amortissements cumulés au 31/12/2010	Dotations de l'exercice 2011	Diminutions résultant des sorties de l'exercice 2011	Amortissements cumulés au 31/12/2011
4.3.1 -Tableau des amortissements		(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2) - (3)
Amortissements des immobilisations incorporelles					
2801	Frais d'établissement	100 428,63	1 467,72	0,00	101 896,35
2803	Frais de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00
2806	Droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00
2808	Autres immobilisations incorporelles	8 267,06	0,00	0,00	8 267,06
Amortissements des immobilisations corporelles					
2811	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
2812	Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	17 496,40	1 272,82	0,00	18 769,22
2813	Constructions sur sol propre	10 055 743,45	850 945,82	59 940,72	10 846 748,55
2814	Constructions sur sol d'autrui	2 312 788,46	496 284,24	104 438,88	2 704 633,82
2815	Installations, matériel et outillages techniques	6 620 927,06	774 032,05	437 900,95	6 957 058,16
	<i>dont : Matériel de Transport</i>	2 075 012,24	401 055,08	363 322,09	2 112 745,23
	<i>Matériel de bureau</i>	999 430,25	76 030,93	31 806,11	1 043 655,07
	<i>Matériel informatique</i>	1 279 805,48	119 229,48	27 514,62	1 371 520,34
2818	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		19 115 651,06	2 124 002,65	602 280,55	20 637 373,16

CONSOLIDATION AIDAPHI - 2011

4.3.3 - Tableau des provisions, des dépréciations, des fonds dédiés et des réserves de compensation		Exercice			
		1/1/2011	31/12/2011		
		Montant au 31/12/2010	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant au 31/12/2011
		(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2) - (3)
Réserves de compensation					
10686	Des déficits d'exploitation	1 751 769,99	285 636,13	159 862,05	1 877 544,07
10687	Des charges d'amortissement	0,00	142 353,23	0,00	142 353,23
Provisions réglementées					
141	Destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement	0,00	0,00	0,00	0,00
142	Pour renouvellement des immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
145	Amortissements dérogatoires	0,00	0,00	0,00	0,00
14861	Réserves des plus values nettes d'actif immobilisé	1 472 496,17	61 902,22	0,00	1 534 398,39
14862	Réserves des plus values nettes d'actif circulant	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges					
151	Provisions pour risques	190 556,01	65 614,00	33 801,22	222 368,79
157	Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	2 130 530,78	466 178,87	935 709,45	1 661 000,20
158	Autres provisions pour charges	571 540,46	56 664,78	143 040,07	485 165,17
Dépréciations					
29	Dépréciation des immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers	20 164,73	0,00	0,00	20 164,73
59	Dépréciation des comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds dédiés					
194	Sur subventions de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
195	Sur dons manuels affectés	0,00	0,00	0,00	0,00
197	Sur legs et donations affectés	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		6 137 058,14	1 078 349,23	1 272 412,79	5 942 994,58



A i d a p h i

« Au cœur de l'action sociale »

ANNEXE AU BILAN

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers : elle comporte des éléments d'informations complémentaires aux comptes proprement dits, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'**Association AIDAPHI**. Les éléments d'informations ne sont fournis que pour autant qu'ils présentent un caractère significatif.



FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

ANALYSE DU RESULTAT

Le compte de résultat consolidé 2011 fait apparaître un résultat après reprise de N-2 de :

+1 161 325.51 €

(Soit + 2.54% du montant total des charges de l'Association)

Bien que ce résultat fasse apparaître un exercice excédentaire, il mérite d'être commenté car il est constitué de résultats d'établissements ou services largement excédentaires et de résultats largement déficitaires, qui dans leur affectation ne se compensent pas.

Les résultats positifs sont, en grande partie, repris par les autorités de contrôle en N-2 alors que les résultats négatifs, sont, lorsqu'ils sont repris, lissés sur plusieurs années et pèsent sur la trésorerie globale de l'AIDAPHI, ou restent à la charge de l'association et diminuent ainsi lourdement les fonds propres de l'Association.

Cependant, l'amélioration des résultats depuis 2006, l'affectation de certains excédents en réserves et l'excédent global de 2011 ont permis à l'Association de retrouver une trésorerie largement positive.

En conséquence, les agios bancaires, qui impactaient le résultat du siège, ont été très nettement diminués en 2010 et 2011. Les achats de véhicules, matériel informatiques et travaux d'entretien ont pu être financés sans recourir à l'emprunt. L'endettement de l'Association va ainsi pouvoir diminuer et dégager des capacités d'emprunt indispensables compte tenu des projets immobiliers en cours.

I - LE FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES

(cf rapport d'activité associatif)

L'activité des établissements et services de l'Aidaphi est extrêmement diverse, et à l'évidence de plus en plus complexe. Celle-ci ne peut être sérieusement appréhendée qu'à partir des rapports produits chaque année par les différentes structures. Aussi, nous renvoyons à la lecture de ces différents rapports d'activité, lesquels sont disponibles sur simple demande auprès du directeur de l'établissement.

Pour cette raison, les présentations fournies ci-après ne sauraient se suffire à elles-mêmes. Elles ne constituent qu'une synthèse, très succincte, avec parfois la mise en exergue d'un point qu'il est apparu nécessaire de rappeler ici.

L'activité des services du secteur médico-social et sanitaire

Une fois encore nous sommes contraints de constater que pour les **Centres Médico-Psychopédagogiques (CMP)**, un certain nombre de points évoqués dans nos précédents rapports d'activité restent d'actualité.

Au premier rang de ces points, on peut citer l'importante sollicitation des cinq CMPP de l'Association, et le corolaire de cette situation en termes de liste d'attente. En effet, pour plusieurs de ces services, l'extension de capacité, validée en CROSMS, n'est que partiellement pris en compte en termes budgétaire. Il en résulte une activité tendue et un nombre séances, supérieur à la capacité autorisée. Dans certains CMPP, nous sommes confrontés à une situation paradoxale avec une attente de moyens supplémentaires à octroyer en parfaite concordance avec l'estimation des besoins, et dans un même temps, l'impossibilité à pourvoir occuper la totalité des postes accordés. Nous signalons en effet dans le rapport d'activité précédent les conséquences extrêmement regrettables des postes qui restent vacants, notamment en raison des difficultés de recrutement de médecins psychiatres et d'orthophonistes. Cela à conduit a plusieurs de nos CMPP à réviser, à la baisse, le prévisionnel de l'activité, en accord avec l'ARS.

Les Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), partagent avec les CMPP une forte sollicitation qui les conduit à dépasser l'activité prévisionnelle. Ces services connaissent la richesse d'une intervention pluridisciplinaires, et sont par là même confrontés aux difficultés de recrutement de personnels spécialisés.

Les deux CAMPS de l'Aidaphi font partie d'un « pôle soins » comprenant un ensemble de services ambulatoires et sont, à Bourges et Châteauroux, adossés aux deux CMPP gérés par l'Association. Pour ces services ayant une mission de prise en charge précoce destinée aux enfants de 0 à 6 ans, la question des moyens est déterminante en termes d'incidence sur l'activité du service. En effet, des délais d'intervention trop longs compromettent inévitablement le caractère de précocité essentiel en CAMSP.

Les Services d'Accompagnement Familial et d'Education Précoce (SAFEF) et Services de Soutien à l'Education Familiale et à l'intégration Scolaire (SSEFIS) de l'Association sont de création relativement récente. Signalons la spécificité du plus ancien de ses services, celui de Blois ouvert en 2005, qui accueille aux côtes des enfants sourds, des enfants présentant des troubles sévères du langage de type dysphasie.

Il va sans dire que l'intervention destinée à des enfants atteints de surdit  requiert là encore la collaboration d'intervenants aux qualifications spécialisées. Le problème de recrutement des orthophonistes mentionné plus haut est tout à fait crucial. Le handicap des enfants accueillis dans ces services impliquent de laisser largement ouvert une pluralité de méthodes et des supports de communications diversifiés et adaptés à la singularité de chaque enfant accueilli. Dans la même logique, s'adapter à l'enfant nécessite pour les équipes de se donner les moyens d'une action de proximité, au plus près des lieux de vie des enfants. Chacun des services mentionne les incidences en coût et en énergie d'une telle exigence de « prestation », sans bien évidemment la remettre en cause puisqu'il y a là une modalité fondamentale de ce type d'intervention.

Le site de Châteauroux est le seul à ce jour à disposer également d'un **Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à l'Intégration Scolaire (SAAAIS)** dont la mission est destinée à des enfants déficients visuels. Il est important de rappeler le cadre partenarial à l'origine de ce nouveau service, sur la base d'un Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) avec l'Association Régionale d'Education Sensorielle (ARES). Nous ne pouvons que renvoyer aux éléments ci-dessus pour indiquer qu'un **SAAAIS nécessite lui aussi des techniques, des savoir faire et des métiers très spécialisés**. Le projet du pôle soins de

Bourges avec le CRDV de Clermont-Ferrand, envisagé sur la même base de coopération et de partenariat, reste d'actualité afin de répondre, lui aussi, aux besoins des enfants déficients visuels. Les trois **Services d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile (SESSAD)** de l'Aidaphi destinés à des enfants ayant des troubles de la conduite et du comportement sont adossés aux trois ITEP de l'Association. Les deux SESSAD du Loiret, créés en 2008, n'ont toujours pas un budget conforme à leur autorisation. Avec des besoins pourtant justifiés et bien estimés, cette situation porte un sérieux préjudice aux enfants en attente de cette aide spécialisée et à leur famille. Il est important de noter combien la notion « A domicile » dans l'appellation de ces services est une donnée primordiale. Il est notable à Pithiviers que cette dimension de l'intervention se décline pour chacune des fonctions de l'équipe pluridisciplinaire et constitue un pré requis à l'engagement de la mission. Dans cette même perspective d'intervention de proximité le SESSAD de Blois n'est plus contraint à un rayonnement départemental comme s'était le cas à sa création. Depuis maintenant deux exercices, cette disposition entraîne est clairement favorable à une plus grande proximité dans les prises en charge.

Nous observons que les trois **Instituts Thérapeutiques et Pédagogiques (ITEP)** de l'Association ITEP sont des établissements qui font preuve d'un constant souci d'adaptation de leurs outils et modalités de prises en charge, conformément à un projet d'établissement qui se doit d'être dynamique. On note ainsi une réorganisation en deux unités à St Jean de Braye en adaptation à la situation des jeunes en termes d'inclusion, des améliorations du fonctionnement à Pithiviers grâce à l'élaboration d'outils internes (permanence institutionnelle, dispositif de remplacement des absences, gestion de la mesure des écarts), et l'ITEP de St Bohaire s'est lancé pour sa part dans un travail partenarial de grande ampleur avec les autres ITEP du département du Loir-et-Cher. Le projet initial d'action recherche formation, en lien avec une équipe universitaire du Québec, associée des ITEP de la Picardie et des Pays de la Loire. La question de la gestion des manifestations agressives y est particulièrement traitée.

L'**Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT)**, est aujourd'hui confronté à l'évolution de la population accueillie avec une augmentation des personnes atteintes d'un handicap psychique. Cela mobilise l'ensemble de l'équipe pour maintenir quelques personnes en situation de travail et les limites de l'accompagnement sont parfois atteintes. Malgré des recherches de solutions alternatives ou définitives, l'établissement est resté en 2011, sans solution pour trois situations différentes.

Dans ce contexte, le partenariat et le travail en équipe doivent être renforcés, et l'actualisation du projet de service prendre en compte ces points. C'est bien l'organisation, le déploiement des moyens humains dont dispose l'ESAT qui permet d'être au plus près des réponses aux besoins des personnes accueillies, dans la limite évoquée précédemment. Parmi celle-ci, l'activité de production est importante pour eux et malgré les difficultés évoquées celle-ci progresse dans beaucoup de domaine.

Depuis bientôt deux années, le directeur du Pôle MAS/CALME a la charge de conduire le projet de restructuration des deux établissements dans le cadre de la formalisation du CPOM. Il y a là un dossier majeur qui mobilise l'ensemble des équipes des entités. Pour la **Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)**, la deuxième phase de l'évaluation interne s'est inscrite dans le cadre du diagnostic qui a porté sur les objets suivants : l'établissement dans son cadre institutionnel, le projet d'établissement et les modalités de mise en œuvre ainsi que l'organisation et les conditions de travail. Cette démarche a mobilisé 65 % des acteurs institutionnels.

La poursuite du travail de maintien de l'équilibre financier de l'institution passera par la maîtrise des coûts, par une approche socio-économique qui puisse concilier le développement du

professionnalisme des acteurs et la lutte contre les coûts cachés afin de favoriser la qualité des prestations médico-éducatives et sociales auprès des personnes accueillies. Il s'agira de finaliser le projet du Pôle MAS/CALME à partir des conclusions des groupes de travail.

Outre la dimension transversale partagé avec la MAS en deux points (évaluation/diagnostic et CPOM), le **Centre de loisirs et d'Accueil Médicalisé (CALME)** a réalisé 5207 journées pour un prévisionnel de 5246 journées, ce qui représente 95 % de l'objectif. Ce déficit de 275 journées s'explique par des annulations de séjours de loisirs médicalisés en début juillet et en fin août car les établissements d'origines sont ouverts, mais également une faible demande pour les séjours de recours de week-end.

L'Hôpital de Jour et le Service d'Accueil Familial Thérapeutique (SAFT) sont les seuls établissements du secteur sanitaire. La visite d'experts, missionnés par la HAS en octobre 2012 dans le cadre de la procédure de Certification de l'Hôpital de Jour, est précédée d'une autoévaluation très détaillée et chronophage qui est à remettre fin avril 2012 et à laquelle l'équipe s'est consacrée dès juillet 2011.

L'activité, soit 3602 journées pour un prévisionnel de 4800, est à mettre en lien avec le faible temps de médecin - 0,4 ETP, pour 0,75 ETP budgétés - ce qui a pour principale conséquence au regard de l'activité d'allonger les délais d'admission.

Certains constats, déjà enregistrés les années précédentes, doivent être rappelés :

- la plupart des enfants sont aujourd'hui hospitalisés à temps partiel et intégrés dans des écoles ordinaires ou des établissements spécialisés,
 - le maintien de faibles temps de soins pour des enfants âgés de plus de 12 ans et pour qui il n'a pas été trouvé de solution de soins dans le prolongement de l'Hôpital de Jour,
 - l'augmentation de demandes pour des enfants très perturbés, pour qui l'établissement est conduit à élaborer des prises en charge individuelles, parfois encadrées par deux ou trois soignants. Ces prises en charge ne se traduisent pas en journées d'activité mais sont « chronophages » pour les professionnels soignants.
- Pour sa part, l'activité du Saft est équilibrée, les faibles écarts constatés entre l'activité prévisionnelle et l'activité réalisée sont dus à la longue préparation nécessaire en amont d'une admission. Il est à noter que le nombre de demandes d'intervention du Saft dépasse largement les 6 places supplémentaires que nous souhaiterions ouvrir dans les années à venir.

L'activité des services et établissements du secteur de la protection de l'enfance

L'année 2011 a été une année complexe pour le **Service de Prévention Spécialisée (SPS)**. Cependant, malgré les difficultés traversées, les équipes des différents sites se sont mobilisées pour rester présentes sur les territoires. Bien sûr il a fallu déterminer des priorités, pour pallier aux absences sur certains sites, et les choix ont toujours été de maintenir les suivis et projets engagés, au détriment certes d'élaboration de nouveaux projets.

Dans le même temps, les obligations de la Loi 2002-2 (conformité et actualisation du projet de service, élaboration des outils relatifs au droit des usagers, et mise en œuvre de l'évaluation interne) constituaient autant de chantiers dont la réalisation serait tout à fait déterminante pour le devenir du service. C'est ainsi qu'au début de l'année 2011, le Service de Prévention Spécialisée s'est mobilisé pour la construction d'un nouveau projet de service qui met en avant la notion de transversalité permettant la mutualisation de moyens et de compétences selon les projets à mettre en œuvre sur tel ou tel territoire.

Les actions réalisées par le SPS traduisent la mise en œuvre du projet de service, validé en octobre 2011 par le conseil d'administration de l'Association. Il constitue non seulement un réel

outil de gestion technique, mais c'est également un instrument de cohérence éducative entre les équipes de Prévention Spécialisée à travers le département.

Au cours du dernier trimestre, la Direction générale de l'Aidaphi s'est donnée les moyens de pallier aux absences de cadres, ainsi, un chef de service a pu être embauché sur le secteur de Montargis/Pithiviers, et le poste de direction a été remplacé, dans un premier temps sur une mission d'intérim, par une directrice déjà en fonction sur un autre service de l'Aidaphi.

Cette nouvelle équipe d'encadrement a pu soutenir la mise en place du projet de service, finaliser les embauches sur les postes de travailleurs sociaux restés vacants. Avec ces dispositions, un travail de réinvestissement des territoires, fragilisés précédemment par les absences, s'est mis en place. Ces dispositions permettent l'élaboration de nouveaux projets en direction de nos partenaires, au-delà des suivis habituels qui avaient été maintenus. Cette nouvelle dynamique enclenchée a permis de débiter l'année 2012 dans de nouvelles conditions, où les différents outils de la prévention sont activés sur tous les territoires.

Nous sommes à nouveau contraints de noter que le Service d'**Accompagnement Educatif à la Parentalité (AEP)** observe, depuis plusieurs années, une diminution des mesures confiées par les UTS.

La sous-sollicitation des UTS perdure encore cette année. Repérée depuis plusieurs années, notamment depuis leurs réorganisations, la mise en place de la « cellule 45 » nécessite que les évaluations des Informations préoccupantes soient effectuées par les travailleurs sociaux des Pôles Prévention ; la création du Pôle Accueil Orientation, avec lequel nous n'avons pas encore mis en place de protocole en termes d'orientation des demandes d'aides de parents vers le service.

Le groupe de travail Conseil général/AEP poursuit son état des lieux des pratiques de partenariat, pour tenter de mieux comprendre cette sous-sollicitation chronique, mais aussi pour affiner les possibilités de nouveaux modes de prises en charge, tout en gardant l'identité du service : une action de soutien et d'aide auprès de parents en difficultés dans leur parentalité, afin que ce travail ait des effets durables pour leurs enfants reconnus en risque de danger ou en danger.

Le service est resté en alerte sur ces questions et a élaboré le projet d'un nouveau mode d'intervention en direction des mineurs : « Interventions Éducatives Soutenues auprès du mineur et de sa famille » (IES). Projet présenté dans le rapport d'activité. La perspective d'une diversification plus grande des modalités de prise en charge des situations, nécessitera une réflexion plus globale de l'organisation du service, ce qui sera à mettre en place dans les années à venir.

Les Services d'**Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO)** sont, pour trois d'entre eux, dans une situation particulièrement tendue en termes d'activité, la sollicitation qui leur est adressée étant très nettement supérieure à la capacité autorisée. Si le service d'AEMO de Bourges échappe à ce constat, cela tient pour une grande part à une diminution des demandes d'AED. Cette remarque, tend à montrer que les effets de la Loi du 5 mars 2007, avec ce qu'elle devait impulser en termes de subsidiarité, tardent à se faire attendre. En cela, la situation de Bourges est tout à fait concordante avec les services d'AEMO de Blois et Châteauroux, qui l'un et l'autre, observent une part importante de l'activité dans le cadre judiciaire au regard des mesures d'AED.

Autre élément confortant ce constat : le service d'AEMO d'Orléans, qui est le seul de l'Association à avoir une activité réalisée exclusivement au titre de l'assistance éducative, connaît de manière constante une très forte sollicitation. Face à cette réalité, qui préoccupe autant le service que le financeur, une recherche action a été mise en place durant l'exercice 2011. Ce travail a favorisé une mobilisation des équipes, et a pu éclairer les interlocuteurs du service quant à la complexité

des situations confiées par les Juges des enfants. Pour les autres services, une même dynamique de réflexion sur les pratiques est en cours, et des hypothèses d'une démarche analogue ont pu être évoquées avec d'autres départements. Pour les quatre services d'AEMO, les travaux menés dans le cadre de l'évaluation interne sont en cours, et nous espérons qu'ils puissent mettre en lumière des perspectives qui permettront de répondre d'une manière toujours plus adaptée à cette intervention au besoin des familles et à l'attente des mandants.

Les Services d'Investigation Educative (SIOE) sont présents dans les quatre départements. Cette activité est regroupée en un seul service dans le Cher et l'Indre, les deux autres services, autrefois au sein d'une même entité, sont respectivement implantés dans le Loiret et le Loir-et-Cher. L'histoire est un éternel recommencement... dans les projets visant à sauvegarder la mission d'Investigation Educative, il est à nouveau envisagé une fusion des deux services. L'exercice 2011 aura été, après un report d'une année, le dernier exercice de la mesure d'Investigation et d'orientation éducative. Pour une mise en place au 1^{er} janvier 2012, cette dernière année a nécessité la préparation des nouvelles habilitations relatives à l'exercice de cette nouvelle mission. Nous renvoyons à la première partie du présent document où les enjeux relatifs à la mise en œuvre de la MJLE sont rappelés. Au moment où nous rédigeons ce rapport d'activité, le projet de MJLE est en œuvre depuis six mois et l'Association reste, pour le Loiret et le Loir-et-Cher, dans l'attente du cadrage que doit définir la procédure budgétaire.

Le Centre d'Accueil Educatif et Résidentiel pour l'Insertion Sociale (CAERIS) exerce les missions d'une maison d'enfants à caractère social, sur la base de trois unités sur l'ensemble du département, auxquelles s'ajoute une quatrième unité destinée à la prise en charge de mineurs au titre de l'enfance délinquante. Pour sa part, la **Ferme aux Bois** est une structure d'accueil non traditionnelle, reposant sur trois unités de vie dont l'encadrement quotidien est assuré par des assistants familiaux.

L'année 2011 a été, pour le dispositif CAERIS, une année de stabilisation suite aux changements engagés au cours de ces dernières années. Les trois entités (CAERIS ASE, Ferme aux Bois et unités PJJ) offrent dans les faits une activité répartie sur 8 sites implantés sur l'ensemble du département. Cet élément, qui certes constitue un atout sur le plan de la taille des structures pour l'accueil concomitant de 61 jeunes, génère en même temps des difficultés organisationnelles récurrentes. Les équipes sont contraintes à des mesures d'adaptation permanentes afin que l'intérêt du projet initial, c'est-à-dire un éclatement des lieux d'intervention, puisse être maintenu. Comme les autres établissements dont la mission proche, voire identique, le CAERIS est confronté à l'accueil et la prise en charge de jeunes qui imposent la prise en compte de la complexité de leurs situation. Ainsi, aux problématiques socio-familiales s'ajoutent les plus souvent des troubles dont les manifestations requiert un traitement qui ne peut être assuré par une seule institution.

L'activité des services et établissements du secteur de la cohésion sociale

A l'heure de l'écriture de ce rapport d'activité, il est à noter que les activités de l'association l'Etape ont rejoint celles de l'Aidaphi par une fusion-absorption en janvier dernier, au sein d'un pôle nommé « Pôle Etape Insertion ». L'activité de celui-ci (englobant les activités déjà existantes de l'Aidaphi, et celle de l'Etape) sera largement développée lors de notre rapport d'activité 2012.

Ainsi, nous nous attarderons uniquement, dans cet écrit, à relater l'activité 2011 des établissements et services du champ de l'insertion de l'Aidaphi.

Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation de l'AIDAPHI (SIAO), créé en 2010 (dans le cadre de la stratégie nationale de prise en charge des personnes sans-abri ou mal logées), continue de développer ses missions de coordination, d'orientation, de régulation de l'ensemble des dispositifs d'hébergement d'urgence, d'insertion, et de logement adapté, de construction de partenariats, et d'observatoire de la demande, sur l'ensemble du département du Loiret. L'animation et la responsabilité du partenariat, notamment le travail effectué en réunion de coordination, permettent de mobiliser chacun des acteurs du secteur sur la recherche de solutions adaptées en vue de fluidifier les parcours résidentiels des usagers, d'adapter les pratiques, et de favoriser l'accès au logement. Les valeurs associatives de respect de la dignité des personnes, de laïcité, d'engagement, dans une économie de solidarité, sont intégrées dans le fonctionnement du service. Les usagers ne sont pas des interlocuteurs directs, l'intervention du SIAO vise à leur proposer l'accueil, l'hébergement, ou le logement adapté dont ils ont besoin.

Le Service de Proximité, créé en 2009, vise un public issu essentiellement de la rue, des squats, des abris de fortune... Les personnes rencontrées par ce service sont généralement dans une situation de grande fragilité (psychologiques et psychiques), et marginalisées, qui refusent tout type de suivi. De plus, ce sont des personnes qui ne fréquentent que rarement, ou pas, les structures existantes (hébergement d'urgence, accueil de jour). Ce sont ceux qui ne formulent plus aucune demande, et pour qui il est donc nécessaire « d'aller au devant ».

L'année 2011 a été marquée, entre autre, par l'intervention que nous avons eu auprès de personnes qui étaient logées dans une maison insalubre.

La période d'été a permis à l'équipe d'approcher les jeunes en squat qui, pour la plupart, sont accompagnés par des chiens. Le nombre de jeunes à la rue évolue considérablement. Une partie de ces jeunes ont un long parcours institutionnel tel qu'une prise en charge en ITEP, IME, MECS,... Ces jeunes sont difficiles à approcher, ils sont en rupture avec les travailleurs sociaux. Ils sont très influençables et vulnérables.

De plus, la gestion de l'hôtel, pendant la période hivernale, a beaucoup mobilisé l'équipe. Effectivement, nous avons géré plus de places d'hôtel que l'année précédente.

L'ouverture des places de maison relais sur le site des Floréales est une offre de logement adapté qui correspond bien au public pris en charge par le service de proximité.

L'intermédiation locale (GILLA) a également permis de faciliter l'accès au logement au public de la rue (21 personnes) rencontrées par le Service de Proximité, notamment pour les personnes avec animaux pour qui la collectivité n'est pas adaptée.

Le Service d'Accueil et d'Orientation (SAO) et le Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) situés à Montargis/Gien ont, cette année, connus une fragilité budgétaire déjà constatée l'an passé. Le Service d'Accueil et d'Orientation a continué à assurer sa mission sans aucun financement.

Parallèlement, les crédits de l'hébergement d'urgence ont encore diminué. Il en résulte que ce service a dû continuer de fonctionner avec un conventionnement d'Allocation Logement Temporaire (ALT).

D'autre part, l'année 2011 est marquée par un déménagement de l'équipe du SAO-CHU au 71 rue Marcellin Berthelot pour rejoindre le pôle administratif et le Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile.

L'équipe a poursuivi les travaux concernant le principe « du logement d'abord », priorité nationale en 2011. Ces divers événements ont conduit l'équipe à sans cesse s'adapter sans entacher la qualité des prestations rendues aux usagers.

Le **Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) les Floréales** a connu, pour l'année 2011, une plus grande fluidité dans ses sorties grâce à la création du SIAO, l'intermédiation locative, et la création de places de maison-relais.

Ces nouveaux outils ont permis au CHRS les Floréales de développer son partenariat avec d'autres acteurs. Pour finir, pour le CHRS, l'année 2011 a été marquée par un arrêt du financement pour l'accueil et l'hébergement des femmes enceintes et des enfants de moins de 3 ans.

Le rapprochement des **CHRS ESCALE et CARFED** a été effectif début mai 2010. Les travailleurs sociaux du CHRS CARFED ont installé leurs bureaux dans les locaux de l'ESCALE, et une permanence commune a maintenu lieu à l'ESCALE. Il est à noter que les locaux du CHRS ne sont pas complètement adaptés à un tel rapprochement, cela a créé des dysfonctionnements et tensions au sein du personnel.

Les anciens bureaux du CARFED, situés rue St Just, ont été réaménagés en appartements pour les résidents, permettant ainsi de se désinvestir d'appartements trop excentrés.

Les travailleurs sociaux de chaque service ont été amenés à échanger sur leurs pratiques respectives, sur la mise en commun de leur savoir-faire, et sur l'adaptation du bâti au projet d'établissement, ainsi que les pratiques institutionnelles face aux changements des politiques sociales.

La **maison relais Montargis/Olivet** s'est engagée à accueillir prioritairement des ménages sans enfant à faible revenu, ainsi que des personnes vieillissantes et/ou souffrant de troubles psychiques comme définis dans la convention signée avec la DDSCS. Les personnes accueillies en 2011 correspondent à ces critères. La maison relais a accueilli durant cette année 22 personnes.

Lors du projet final (implantation de l'ensemble des places sur le montargis), l'équipe s'attèlera à l'élaboration de son règlement de fonctionnement, à la définition de son organisation, ...

La **résidence sociale les « Floréales »** est conçue comme un élément complémentaire des parcs locaux de logement et d'hébergement susceptibles d'apporter une solution d'attente dans le parcours des personnes ou des familles à la recherche d'un logement ordinaire, ou une solution de logement temporaire liée aux contraintes professionnelles (formation longue durée, stages, contrats à durée déterminée). On remarque que le caractère temporaire du logement peut être explicitement lié au caractère temporaire de l'emploi.

La **résidence sociale** a avant tout une vocation à préparer la sortie des résidents vers un logement. En 2011, 48 personnes (adultes et enfants) ont bénéficié d'un hébergement en résidence sociale.

L'année 2011 représente une année de pleine activité pour le **service de Gestion de l'Intermédiation Locative Aidaphi (GILA)**, puisque celui-ci fut créé dans le courant de l'année 2010. Ce dispositif vise à mobiliser le parc locatif privé en faveur des personnes défavorisées.

Le service est autorisé à gérer 34 sous-locations par an dans le parc privé. Or, en 2011, le service a dépassé le quota (36 logements gérés) au regard des besoins exprimés.

D'autre part, le GILA a permis d'engager un travail avec les bailleurs privés en vue de glissements de bail ou de propositions directes de logements. Le risque financier peut être important en cas d'impayé ou de dégradation. Ce coût est actuellement intégralement supporté par l'Association qui engage sa responsabilité auprès des bailleurs. Il conviendrait, dans une perspective de développement de l'activité, de rechercher, pour le dispositif, les possibilités de limiter les risques financiers.

En septembre 2011, le GILLA s'est réorganisé suite au rapprochement du SIAO avec le service de proximité.

Le service de suite (accompagnement vers et dans le logement – AVDL) est un dispositif d'accompagnement social de personnes en difficulté, notamment autour de la question du logement. Il a pour objectif de fluidifier les dispositifs d'hébergement en facilitant et en accélérant les sorties des usagers de ces dispositifs. Il est pris en charge financièrement par l'Etat, par le biais du financement d'un poste de travailleur social. En 2011, on comptabilise 19 ménages suivis par ce service. Parmi ceux-ci, 13 ont accédé au logement autonome, et 5 ont eu accès au logement adapté (sous-location ou résidence sociale).

Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) a déménagé en 2010 suite au regroupement du service avec les bureaux administratifs du pôle insertion. L'année 2011 fut marquée à nouveau par le déménagement de notre service désormais mutualisé avec le S.A.O.-C.H.U. à Montargis et les bureaux administratifs.

Cette succession de déménagements depuis 2 ans n'est pas évidente tant pour les familles que pour l'équipe car au delà d'un changement de lieux, il s'agit d'un changement d'organisation des services du fait de la mutualisation.

Celle-ci impacte la relation au public et nous devons nous mobiliser à nouveau pour que malgré les changements, la notion d'accueil reste une priorité.

NOTE : PRINCIPES COMPTABLES MIS EN OEUVRE

Les comptes annuels de l'Association sont établis selon les normes comptables définies par le plan comptable général élaboré par le conseil national de la comptabilité et approuvé par l'arrêté ministériel du 27 avril 1982 et par référence à l'instruction comptable applicable aux établissements du secteur sanitaire et social gérés par des organismes privés à but non lucratif.

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- ℞. Continuité de l'exploitation
- ℞. Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- ℞. Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

⇒ lors de l'affectation de résultat, les excédents des années précédentes peuvent être constatés :

- * soit en réserve de compensation
- * soit en réserve d'investissement
- * soit en réserve de trésorerie
- * soit en atténuation des résultats à venir
- * soit en provision pour risques et charges (compte 15xxxx)

Pour cette dernière constatation, les comptes de dotation ou reprise de provision (68xxxx ou 78 xxxx) ne sont pas mouvements.

Conformément aux usages pratiqués dans le secteur social et médico-social :
les provisions pour congés payés ne sont pas comptabilisées.

Elles sont cependant évaluées à fin décembre 2011 à :

2 099 760 €uros (charges comprises)

Dossier de gestion	Total En montant
1801 AEMO 18	104 711.03
1802 CMPP CAMSP SSEFIS BOURGES	85 207.75
1803 CMPP CAMSP ST AMAND	17 233.86
1804 IOE 18	33 962.80
3601 AEMO 36	67 257.12
3602 CMPP CAMSP LE COLOMBIER	81 229.37
3603 CALME	72 952.54
3604 ESAT DG	21 929.43
3605 ESAT TH	5 465.00
3606 IOE 36	14 617.54
3607 MAS LES COURTILLET	79 127.31
3608 SSEFIS SAAS ARC EN CIEL	17 535.73
4101 CMPP BLOIS	65 418.18
4102 AEMO 41	64 305.90
4103 ITEP SESSAD LE LOGIS	95 528.06
4104 IOE 41	32 224.60
4105 SSEFIS BLOIS	27 778.03
4501 SIEGE SOCIAL	90 411.54
4502 AEMO JUDICIAIRE	141 288.12
4503 HOPITAL DE JOUR	62 046.30
4504 SAFT	41 825.18
4505 ITEP SESSAD F.OURY	81 409.50
4506 CMPP ORLEANS	108 422.24
4507 ITEP SESSAD PITHIVIERS	73 133.07
4508 CMPP PITHIVIERS	33 306.63
4509 IOE 45	91 171.76
4510 SAO	19 675.81
4511 CADA	6 492.69
4512 CHRS CARFED	12 358.12
4513 ESCALE	47 961.29
4514 FLOREALES	41 850.83
4515 SPS ST JEAN DE LA RUEILLE	23 679.98
4516 SPS MONTARGIS PITHIVIERS BRIARE	35 150.85
4517 SIOA GILA	14 957.77
4519 LA FERME AUX BOIS	41 884.59
4520 AEP	70 191.15
4521 CAERIS	176 057.52
Total	2 099 759.19

NOTE : CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Il est à signaler deux modifications de méthode comptable en 2011.

COMPTES DE RESERVES ET DE PROVISIONS

Une étude approfondie des provisions pour travaux a conduit à passer des écritures de régularisation sur 2011 en fonction de la nature des provisions.

Au cours des années antérieures, à la demande des autorités de tarification, ont été enregistrés dans les comptes de classe 15 :

- ✓ Des provisions
- ✓ Des Crédits Non Reconductibles
- ✓ Des affectations de résultats

On retrouve trois natures de « provisions » :

- ✓ Des « provisions », affectées jusqu'en 2005 en compte de classe 15, conformément aux demandes et pratiques des financeurs, antérieures au décret budgétaire de 2003. Il apparaît aujourd'hui que ces provisions doivent être considérées comme des réserves d'investissements.
Ces affectations ont été régularisées en 2011 impactant le compte de réserves pour investissements pour un montant de 450 385.16 €
- ✓ Des « provisions » affectées à des projets immobiliers en cours. Ces montants ont fait en 2011 l'objet d'écritures de régularisation et ont été réaffectés en subvention d'investissement (cf tableau de variation des provisions)
Les subventions seront amorties au même rythme que les immobilisations auxquelles elles se rapportent.
- ✓ Des provisions « fléchées » et destinées à des projets d'entretien et réparation.
Ces provisions seront reprises à réception des factures correspondant aux travaux.



Exercice		1/1/2011		31/12/2011				
		Montant au 31/12/2010	VIREMENT DE COMPTE A COMPTE		Montant au 01/01/2011	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant au 31/12/2011
Tableau des provisions, des dépréciations des fonds dédiés , des réserves et subventions		(1)	Dotation	Reprise	(2)	(3)	(4) = (1) + (2) - (3)	
Réserves								
10682	Réserve affectée à l'investissement	1 441 999,44	450 385,16		1 892 384,60	185 609,62	1 948 936,83	
10685	Réserve de trésorerie	2 230 829,89			2 230 829,89	17 005,19	2 230 829,89	
10686	Réserve de compensation des déficits d'exploitation	1 751 769,99			1 751 769,99	285 636,13	1 877 544,07	
10687	Réserve de compensation des charges d'amortissement	0,00			0,00	142 353,23	142 353,23	
Subventions								
1317	Subventions d'équipement non renouvelable	5 877 078,30		66 162,54	5 810 915,76	1 153 054,48	6 744 794,77	
1318	Subventions autres	208 981,01			208 981,01	14 869,29	223 850,30	
Provisions réglementées								
141	Destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement	0,00			0,00	0,00	0,00	
142	Pour renouvellement des immobilisations	0,00			0,00	0,00	0,00	
145	Amortissements dérogatoires	0,00			0,00	0,00	0,00	
14861	Réserves des plus values nettes d'actif immobilisé	1 472 496,17			1 472 496,17	61 902,22	1 534 398,39	
14862	Réserves des plus values nettes d'actif circulant	0,00			0,00	0,00	0,00	
Provisions pour risques et charges								
151	Provisions pour risques	190 556,01			190 556,01	65 614,00	222 368,79	
157	Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	2 130 530,78		319 773,08	1 810 757,70	466 178,87	1 661 000,20	
158	Autres provisions pour charges	571 540,46		64 449,54	507 090,92	56 664,78	485 165,17	
Dépréciations								
29	Dépréciation des immobilisations	0,00			0,00	0,00	0,00	
39	Dépréciation des stocks et en-cours	0,00			0,00	0,00	0,00	
49	Dépréciation des comptes de tiers	20 164,73			20 164,73	0,00	20 164,73	
59	Dépréciation des comptes financiers	0,00			0,00	0,00	0,00	
Fonds dédiés								
194	Sur subventions de fonctionnement	0,00			0,00	0,00	0,00	
195	Sur dons manuels affectés	0,00			0,00	0,00	0,00	
197	Sur legs et donations affectés	0,00			0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL		15 895 946,78	450 385,16	450 385,16	15 895 946,78	2 448 887,81	1 253 428,22	17 091 406,37

EMPRUNTS

Pour une meilleure lisibilité des financements d'immobilisations restant à courir, le compte d'emprunts a été ventilé par catégorie de matériel financé d'une part, et selon les échéances d'autre part :

- 1) Emprunt pour le financement du déficit CAERIS
- 2) Emprunts pour le financement de biens immobiliers
 - a) Emprunts à court terme (< 1 an)
 - b) Emprunts à moyen terme (2 < 5 ans)
 - c) Emprunts à long terme (> 5 ans)
- 3) Emprunts pour le financement de matériel
 - a) Emprunts à court terme (< 1 an)
 - b) Emprunts à moyen terme (2 < 5 ans)
 - c) Emprunts à long terme (> 5 ans)

Pour les autres charges et produits, la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre a été respectée.

NOTE : COMPARABILITE DES COMPTES ANNUELS

La comparaison des deux exercices a été rendue possible



ENGAGEMENTS RECUS PAR L'ASSOCIATION

Emprunts C.D.C.

Nantissement BNTM à hauteur de 300 000 €uros en garantie de l'emprunt de la Caisse des Dépôts et Consignations de 378 000 €uros à la signature du contrat. (CEP 1^{ère} tranche des travaux de réaménagement – emprunt du 01.05.2003).

Emprunts B.F.C.C.

Nantissement de TSR à hauteur de 183 000 €uros en garantie de l'emprunt BFCC DE 365 000 €uros à la signature du contrat. (CEP financement de travaux – emprunt du 24.07.2003).

Emprunts DEXIA

Garantie donnée par le Conseil Général du Loir et Cher en remboursement de l'emprunt Dexia pour 583 880 € à la signature du contrat

Autres Emprunts

Néant



NOTE : ACTIF BILAN

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition

1) Immobilisations non décomposables :

La durée d'usage a été retenue dans le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

2) Immobilisations décomposables :

a) Biens acquis avant le 31 Décembre 2005, les immobilisations acquises avant le 31 Décembre 2005 n'ont pas été décomposées. Cependant, compte tenu du niveau de détail de l'enregistrement en comptabilité des immobilisations actuellement pratiqué, cette décomposition si elle était appliquée, ne devrait pas avoir d'incidence significative.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

* construction	10 à 50 ans
* agencements et installations	10 à 15 ans
* matériels et outillages	5 à 10 ans
* matériel de transport	5 à 7 ans
* matériel et mobilier de bureau	10 ans
* matériel informatique	5 ans

b) Pour les immobilisations acquises depuis le 1^{er} janvier 2006, la décomposition prévue par le plan comptable a été appliquée

STOCKS

Les matières premières et fournitures consommables sont évaluées selon la méthode du premier entré, premier sorti au coût unitaire d'acquisition (prix achat + frais accessoires).

Compte tenu du montant non significatif, par rapport aux montants de la classe 6 du compte de résultat consolidé de l'association, ceux-ci ne figurent au bilan que partiellement ainsi qu'au vu de la dotation budgétaire.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des comptes clients douteux a été constatée afin de tenir compte du risque de non recouvrabilité de celles-ci, soit **20 164.73 €uros**.



IMMOBILISATIONS FINANCIERES**1 647 424 €uros***Dont :*

Parts sociales

436 399 €uros

(parts de capital du Crédit coopératif souscrites lors des demandes d'emprunts)

Dépôts et cautionnements

253 524 €uros

Prêts

957 059 €uros

Dont : 947 035 € liés à l'emprunt contracté en fin 2009 (d'un montant de 1 141 800 €) avec l'accord du Conseil Général du Loiret pour apurer le litige des charges non retenues à fin 2006 .

CREANCES DIVERSES .**927 619 €uros**

Frais de Formation Continue

132 041 €uros

Autres produits à recevoir

643 594 €uros*Dont :*

S.P.S.

158 867 €uros

ESAT COMMERCIAL

85 188 €uros

SIOE Bourges

84 540 €uros

SIEGE SOCIAL

77 489 €uros

HOPITAL DE JOUR

70 057 €uros

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT (B.F.C.C.) 4 182 865 €uros

En cours BMTN nanti à échéance du 14/12/2012 300 000 €uros

En cours VMP Crédit Coopératif au 31/12/2010 3 882 865 €uros



CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

100 795 €uros

Dont :

Locations immobilières 2012	67 355 €uros
Maintenance informatique 2012	6 147 €uros
Locations mobilières 2012	5 530 €uros



NOTE : CAPITAUX PROPRES

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

6 968 645 €uros

Dont :

Pôle Soins de Bourges	2 410 852 €uros
ITEP CEP Pithiviers	1 195 607 €uros
ESAT Chateauroux	790 680 €uros

Les subventions seront amorties au même rythme que les immobilisations auxquelles elles se rapportent.

PROVISIONS POUR RISQUES ET LITIGES

222 369 €uros

Dont :

ESAT Commercial (provision pour récession économique et formation)	78 337 €uros
CHRS ESCALE	33 201 €uros
SIAO - GILA	65 614 €uros

PROVISIONS POUR CHARGES EXCEPTIONNELLES

339 490 €uros

Dont :

SMSPPP Châteauroux	72 018 €uros
ITEP Le Logis (provision pour frais de personnel liés à l'a réalisation du projet d'établissement)	78 307 €uros
CMPP Orléans (provision pour mise en œuvre Loi 2002 et formation)	38 292 €uros
AEMO Châteauroux (provisions pour activités éducatives)	40 000 €uros
CMPP Pithiviers	39 002 €uros

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Les emprunts autres que ceux désignés à la page suivante correspondant à des travaux ou des achats de matériel roulant font l'objet d'engagement de la part de l'association à savoir :

- Emprunts pour des travaux contractés auprès de la BFCC et de la Société Générale
Hypothèque sur le bien
- Emprunts matériel contractés auprès de la BFCC -
Nantissement de matériel



DETTES FINANCIERES

EMPRUNT : Solde au 31.12.2011

4 291 410 €uros

Nature	Emprunts – 1 an	Emprunts 2 < 5 ans	Emprunts + 5 ans
<i>immobilier</i>	519 579.62 €	1 492 156.98 €	1 221 920.20 €
<i>mobilier</i>	93 914.08 €	16 804.19 €	
<i>autres</i>	103 124.57 €	454 382.44 €	389 527.83 €
TOTAL	716 618.27 €	1 963 343.61 €	1 611 448.03 €

ESAT Châteauroux 802 180.85 €uros
(dont emprunts pour biens immobiliers : 798 760.82 €)

ITEP Le Logis 781 979.12 €uros
(dont emprunts pour biens immobiliers : 780 262.49 €)

ITEP Pithiviers 102 756.22 €uros
(dont emprunts pour biens immobiliers : 395 431.66 €)

CAERIS 1 015 386.67 €uros
(dont apurement du litige avec le Conseil Général du Loiret : 947 034.84 €)

CAPITAL REMBOURSE DES EMPRUNTS SOLDES EN 2011 102 120.25 €uros



FACTURES NON PARVENUES

518 561 €uros

Dont :

Centre du Colombier

100 672.91 €uros

ITEP F. OURY

97 344.69 €uros

Siège social

32 253.45 €uros

DETTES FISCALES ET SOCIALES

2 656 350 €uros

Dont :

Personnel

186 071.65 €uros

Charges Sociales

1 844 310.81 €uros

Etat

625 967.26 €uros



PRODUITS COMPTABILISES D'AVANCE

82 750 €uros

CHRS Escale 56 515.82 €uros
(subvention reçue d'avance plan de relance : maison-relais)
Pole soins Bourges 16 163.95 €uros



AUTRES INFORMATIONS

Depuis le 01/01/1998, l'AIDAPHI a signé un contrat "PRIMAvenir" avec le groupe QUATREM.

L'AIDAPHI verse trimestriellement au groupe QUATREM une cotisation calculée en fonction de la pyramide des âges de l'Association et qui permettra, le moment venu, de financer l'indemnité de départ en retraite des salariés en totalité .

Honoraires du commissaire aux comptes :

Mission d'audit légal : 44 984.41 €

Rémunérations des cadres dirigeants et des directeurs :

Elles s'élevèrent pour 2011 à : 1 324 939 €



AIDAIPHI

Siege Social : 71, avenue Denis Papin
45 806 Saint Jean de Braye Cedex

..*.*.*

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**Réunion de l'Assemblée générale relative à l'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2011**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-5 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée générale

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L 612-5 du Code de commerce.

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé en application des dispositions spécifiques de l'article L.313-25 du Code de l'Action Sociale et des Familles

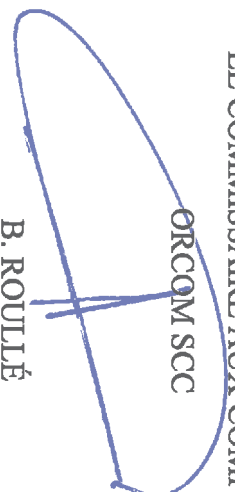
En application de l'article R.612-7 du Code de commerce et de l'article R.314-59 du Code de l'Action Sociale et des Familles, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L.313-25 du Code de l'Action Sociale et des Familles, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

En leur qualité de Directeur général et de Directeurs d'établissements de votre association, Messieurs et Mesdames, Marc Monchaux, Patrick Rousseau, Paul Rudelle, Patrick Dycke, Nacera Brik, Françoise Jonchere, Philippe Medina, Alain Dubost , Michel Beauvallet, Gérard Benchetrit, Marcel Hartmann, Jean-Luc Berton, Dominique Mouret, Jean Barbanceys, Philippe Cottin, Gael Bray, Désiré Damba, Mohammed El Houati, Patricia Bouetel, Gilles Salaud, Marie Joseph Courtois, Arnaud Sirof, Joelle Douay, Martine Gantner ont perçu une rémunération brute annuelle d'un montant de 1 324 939 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Fait à Orléans, le 15 juin 2012

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ORCOM SCC



B. ROULLÉ

Associé Mandataire Social